



Vous avez droit à deux cours d'essai gratuits. Ensuite:

- **Pour une première demande de licence ou si vous envisagez de passer un grade DAN ou un diplôme d'enseignement cette année (les délais entre le certificat médical et l'épreuve sont précisés dans les textes réglementaires pour chaque épreuve)**

Fournir un certificat médical attestant l'absence de contre-indication à la pratique de l'Aïkido.

- **Pour un renouvellement de licence**

Le certificat médical est exigé tous les trois ans. Entre chaque renouvellement triennal, **vous devez remplir un questionnaire de santé et signer l'attestation de santé.**

- **Etablir un chèque de** correspondant à de licence et de cotisation à l'ordre de Aikido Combe de Savoie. *(Possibilité de régler en plusieurs fois)*

- **Remplir la demande de licence, la dater et la signer.**

Ne pas oublier de cocher les cases Option 1 ou Option 2 ou Refus des Options.

Dans le prix de la licence est incluse une assurance garantie de base.

Si vous désirez être mieux assuré, choisissez Option 1 ou Option 2 *(Voir au verso de la demande de licence)*. Dans ce cas, remplir le feuillet jaune et l'envoyer à Gras Savoie (adresse sur le feuillet jaune) avec le chèque correspondant au montant de l'assurance.

- **Remplir la fiche d'inscription. Ecrire bien lisiblement votre adresse mail.**

- Se munir d'un kimono et d'une ceinture blanche si vous êtes débutant.

- Prévoir des zori ou autres chaussures **style tong** pour vous rendre des vestiaires au tatami.